

mais prédit même ce qui arrivera. On y rencontre ici et là le mot "probablement", mais ailleurs l'article affirme catégoriquement ce qui se passera. Je soutiens donc, en l'occurrence, que le Gouvernement enfreint les privilèges des honorables députés, en formulant des affirmations portant sur le travail du comité, avant même qu'il soit institué, en indiquant quels seront les témoins assignés et quand le comité fera rapport. Il s'ensuit que les membres du comité seront de simples pantins.

M. PORATEUR SUPPLÉANT: A l'ordre! Je prie l'honorable député de reprendre son siège. L'article dont j'ai entendu lecture, ne contient que des conjectures de la part du journaliste au sujet de ce qui se passera au comité. Il ne renferme aucune déclaration émanant d'un membre du cabinet portant sur le travail du comité. La parole est maintenant à l'honorable député d'Assiniboia (M. McCullough).

LE COÛT DE LA VIE

FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL AFIN D'ENQUÊTER SUR LA HAUSSE DES PRIX ET LES QUESTIONS AFFÉRENTES

La Chambre reprend la discussion sur la motion du très honorable Mackenzie King tendant à la formation d'un comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les causes de la hausse récente du coût de la vie et les questions afférentes.

M. E. G. McCULLOUGH (Assiniboia): Avant le dîner, je commentais la motion du premier ministre tendant à la formation d'un comité parlementaire en vue d'enquêter sur la cherté de la vie au pays. Je ne reviendrai pas sur la première partie de mon discours. Dans les difficultés de l'heure, les considérations de parti n'ont plus leur raison d'être. Le problème est si pressant que le Gouvernement doit agir sans délai. Or, il élude la question en proposant la constitution d'un comité d'enquête sur les causes qui ont provoqué la hausse du coût de la vie. Rien n'aurait pu soulever l'opinion publique contre le Gouvernement d'une façon aussi générale que la suppression des régies. Je citerai tout à l'heure les paroles du premier ministre quant aux intentions du cabinet. Beaucoup de Canadiens, par suite de la cherté de la vie, ne peuvent joindre les deux bouts. Je reçois chaque jour des lettres et des pétitions de la part de personnes et d'associations qui nous invitent à presser le Gouvernement de rétablir les régies et de refréner la hausse du coût de la vie. Si on ne fait rien, beaucoup de travailleurs perdront leur emploi;

[M. Fleming.]

il s'ensuivra une période de marasme et de déflation, accompagnée d'une crise de chômage dont tous subiront les effets. Ce n'est donc pas le moment d'aider le Gouvernement à former un comité qui se contentera simplement d'enquêter sur les causes de la hausse du coût de la vie.

Nous savons fort bien, d'après les paroles mêmes du premier ministre, que le mandat et les attributions du comité ne permettent d'atteindre aucune fin utile en cette période critique. Le comité fonctionne au gré du premier ministre; dès qu'il menacera de s'aventurer sur un terrain dangereux, qu'il se mettra en frais d'étudier des questions embarrassantes et de réclamer l'intervention du Gouvernement, le premier ministre l'orientera en terrain plus sûr.

Je le répète, j'ai reçu des pétitions et des demandes d'organismes représentant toutes les couches de la population; associations de consommateurs, groupements d'anciens combattants, de fidèles, etc. On me permettra d'ajouter ici que les anciens combattants constituent probablement la classe de notre population la plus maltraitée. Je n'oublie aucunement les promesses que le Gouvernement leur a faites avant les élections de 1945. Il a promis alors qu'à son retour au pays l'ancien combattant trouverait un foyer, un emploi et une situation aussi avantageuse que s'il était resté au Canada pendant la guerre. Or, malgré le besoin pressant de logements, beaucoup d'anciens combattants ne peuvent s'acheter de maisons avec leurs économies, à cause de leur coût élevé. A mon avis, le Gouvernement ne devrait pas hésiter à prendre des mesures visant soit à augmenter les gratifications des anciens combattants soit à leur permettre d'avoir un foyer en faisant baisser le coût de la vie.

Pendant la guerre, le Gouvernement n'a-t-il pas conseillé au public de s'abstenir d'achats inutiles et de se faire un pécule pour après la guerre, quand les marchandises seraient plus abondantes? Immédiatement après la guerre, les Canadiens, et surtout les anciens combattants, ont vu augmenter à tel point de coût des habitations, des meubles et de tous les accessoires domestiques, qu'ils se trouvent à bien dire dans l'impossibilité de s'en procurer. J'estime qu'au lieu d'instituer ce comité, le Gouvernement devrait augmenter les allocations destinées aux anciens combattants qui suivent des cours de formation professionnelle. Ces gens forment un groupe que j'estime beaucoup. Je conseille fortement au Gouvernement de les aider davantage afin qu'ils puissent continuer leur apprentissage. D'après les journaux d'Ottawa, certains ex-militaires de cette ville abandon-